

Conseil d'établissement
Mardi 31 janvier 2023, 18 h 30
École des Quatre-Vents
Compte-rendu

Présences :

Lyse Saint-Pierre	Carole Couture	Émilie Maltais
Sylvie Pâquet	Mélanie Leclerc	Mélissa Tremblay
Suzie Turmel	Pénélope Carpentier	Maude Deslauriers Talbot
Karine Hamel	Marie-Pier Laflamme	Rémi Larouche
Maude Côté Desrochers		

Absences :

M. Marc Croteau, parent
Mme Marie-Claire Mercier, parent substitut - arrivée à 19 h 17
M. Kevin Fillion, parent substitut

Public :

Mélanie Grégoire

1. PRÉLIMINAIRES

1.1. Ouverture de la rencontre et vérification du quorum

Ouverture de la rencontre à 18 h 33, Mme Pénélope Carpentier vérifie le quorum.

Les membres du comité sont invités à se présenter à tour de rôle.

1.2. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

Mme Pénélope Carpentier présente les points à l'ordre du jour.

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Laflamme, appuyé de Mme Mélissa Tremblay que l'ordre du jour de la rencontre du 31 janvier soit adopté avec les modifications suivantes :

Point à enlever : Aucun

Point à ajouter : Aucun

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1.3. Lecture et adoption du compte-rendu du 29 novembre 2022

Lecture du compte-rendu du 29 novembre 2022 faite par un membre du conseil d'établissement.

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Laflamme, appuyé de Mme Karine Hamel avec aucune modification **D'ADOPTER** le compte-rendu du 29 novembre 2022.

Mme Lyse Saint-Pierre se présente. Elle a rencontré tout le monde à son arrivée parce qu'elle trouvait important de prendre le pouls de tout le monde. Elle apprend aussi avec cette nouvelle expérience. Le travail avec un CÉ est nouveau pour elle. On lui souhaite la bienvenue.

1.4. Suivis au procès-verbal

1.4.1. Zoothérapie : il a été annoncé à Mme Natacha Pouliot qu'il n'est plus possible de faire la zoothérapie à l'école puisqu'elle n'est pas accréditée. La présence d'animaux est permise seulement si c'est un animal d'assistance, ou si l'animal est présent à des fins pédagogiques (relié à un programme de cours, par exemple).

1.4.2. Reddition de compte du projet éducatif : la documentation a été acheminée par courriel. Aucune question à ce sujet.

1.4.3. Soumissions Coopsco Lévis et Coop Zone de l'Université Laval : une demande de prix a été faite au niveau de Coopsco Lévis. Ils ont varié depuis l'an passé, certains baissent, d'autres augmentent. Ce serait le même service. Pour Coop Zone, Mme Saint-Pierre pense que ce n'est pas le type de service qui est recherché par le CÉ. Aucun document final n'a été reçu pour pouvoir prendre une décision. Le CÉ se questionne à savoir si Coopsco Lévis s'est amélioré au niveau du service à la clientèle. Mme Maude Deslauriers Talbot réitère que Coop Zone font le service à des écoles. Un suivi sera fait au prochain CÉ.

1.4.4. Photo scolaire (approuver) : des démarches ont été faites vers Annie Beauregard. Sa spécialité est de prendre des photos extérieures, si la météo le permet. Sinon, ce sera un fond qu'elle fournit et qu'elle installera dans le gymnase/local libre. Elle viendra faire les reprises dans Lotbinière pour la première. Elle permettrait aux autres écoles, qui utilisent ces services de se regrouper pour leurs reprises. Elle reviendra prendre les photos des finissants en avril/début mai. Un rabais sera offert à tout le personnel scolaire et aux familles multiples. Les dates ont été fixées aux 19 et 20 septembre 2023.

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Laflamme, appuyé de Mme Pénélope Carpentier **D'APPUYER** le projet de photo scolaire pour 2023-2024.

1.5. Intervention du public

Aucune intervention du public

2. CONSULTATIONS - DÉCISIONS

2.1. Aménagement de la cour d'école

Nous nous sommes associés avec Mme Marie-Claude Lemieux de l'URLS, organisme qui aide gratuitement les CSS. Elle accompagne beaucoup d'écoles dans ce type projet au CSSDN. La demande avait été déposée par Mme Sherley Bernier en décembre. Elle nous a apporté à réfléchir à l'aspect planification, la sécurité, regardé ce qu'on a de naturel à utiliser. Une rencontre sera prévue une fois par mois. C'est un processus sur 2 ans. Il y aura 2 volets. Le premier sera le comité aménagement (Mme Carole Couture, Mme Karine Hamel, Mme Alexandra Fortin, Mme Marie-Claude Lemieux, Mme Lyse Saint-Pierre et Émilie Maltais. Le deuxième volet comprend les campagnes de financement (déjà prévu). Une consultation est prévue sur le terrain de soccer avec les enfants, les parents, et le personnel. Nous avons un problème de tuyauterie, qui fait qu'il y a des débordements. La rue Gingras et la rue Roger sont dans les priorités de la ville pour la refonte des égouts et aqueduc. Tant que ce n'est pas fait, il est difficile de prévoir un aménagement de cour. Il est possible de mettre un cabanon s'il respecte les normes de la ville et du CSSDN. Un conteneur pourrait être installé et il faudrait faire une demande à la ville si nous voulons qu'il soit peint par un graffiteur. M. Alexandre Coulombe du centre de services scolaire mentionne que la partie nord pourrait être la phase 2. Il suggère de découper en phase, dépenser un premier montant, et en demander un deuxième pour une autre phase. Une réponse est attendue en mai-juin. On pourrait aller ensuite en appel d'offres public avec un devis technique professionnel. Il serait possible de faire de gros travaux en 2023 et poursuivre à l'été 2024, aller chercher d'autres sommes et continuer le secteur nord. Le 22 mars, Mme Saint-Pierre sera au Centre Castel pour une exposition concernant les possibilités de jeux extérieurs. Le CSSDN va s'occuper de modifier les emplacements sous les modules extérieurs pour la sécurité : matériaux pour l'amortissement et bordures de protection autour des modules. Il se peut aussi que les modules soient changés.

2.2. Consultation annuelle des élèves/conseil des élèves

Mme Émilie Gilbert a monté une présentation avec des images de ce que pourrait être la cour. Autant en hiver qu'en été. Il sera possible de sortir au printemps afin de leur faire visualiser leur cour d'école. Ils ont monté quelque chose d'intéressant pour les enfants, par les enfants. De plus, ils récolteront les idées par classe, en garderont 3 par classe,

et les députés s'ajouteront à l'entonnoir. 3 à 5 propositions seront concernées. On essaiera de respecter quelque chose qu'ils ont choisi.

2.3. Visite de Madame la Députée, Isabelle Lecours

Elle sera ici le 3 février. Elle veut entendre parler du plan de lutte. Nous sommes la seule école où elle veut rencontrer le conseil d'établissement. Mme Karine Hamel, Mme Mélanie Poulin comme responsable de l'école et Mme Sonya Baril, nouvelle TES (elle arrive d'un autre centre de services où il y avait les ateliers moozom - on réutilisera ici puisque ça vient avec du matériel pour les enseignants). Présence requise de 10 h 30 à 11 h 30. Madame Carpentier et Mme Maltais seront présentes.

2.4. Plan d'action pour un milieu sain et sécuritaire (adoption)

La révision a été faite. Le plan doit être envoyé aux parents avant la visite de la députée.

IL EST PROPOSÉ par Mme Pénélope Carpentier, appuyé de Mme Suzie Turmel
D'ADOPTER le plan de lutte pour un milieu sain et sécuritaire.

2.5. Parascolaire - formation d'un sous-comité des membres du conseil d'établissement

Le CÉ trouve que l'enjeu est au niveau du ratio des éducatrices. Il faudrait vérifier auprès de l'école des Sentiers ce qu'ils font au niveau parascolaire. Les éducatrices là-bas font beaucoup d'aide à la classe, ce qui donne de plus beaux horaires. On le fait ici, mais à moins grande échelle. Le sous-comité se penchera sur la question après que Mme Carole Couture soit allée chercher la réponse.

2.6. Budget Aide aux parents

L'idée du jeu de société par degré scolaire est retenue. Mme Maude suggère de solliciter les orthopédagogues et l'orthophoniste. Un item sera remis par famille, au plus vieux de famille. Un budget de 2000 \$ est accordé.

2.7. Service de garde lors de la semaine de relâche (approbation)

Nous avons le nombre requis et les surplus financiers requis.

IL EST PROPOSÉ par Mme Pénélope Carpentier, appuyé de Mme Émilie Maltais
D'APPUYER le projet du service de garde pour la semaine de relâche 2023.

3. INFORMATIONS

3.1. OPP

Les bénévoles ont participé à quelques activités en décembre. Les élections, les chocolats chauds et un après-midi « disco » dans le gymnase. Les enfants ont vraiment apprécié.

3.2. Comité Campagne de financement

Recettes en pot, nous avons reçu la facture en début de semaine et autour du 1500 \$ de profit. Environ 250 pots ont été vendus vs 439 l'an passé. Nous allons vérifier les sommes amassées avec Colle à moi.

3.3. Comité Aménagement de la cour d'école

En attente - se référer à Mme Marie-Pier Laflamme le temps venu.

4. RAPPORTS

4.1. Rapport de la présidente

Il y a une journée de mobilisation organisée par les comités de parents le 18 février prochain. La séance du 20 février prochain est annulée dû à cette journée. Nous devons fournir les critères de sélection pour la direction de l'établissement dans une lettre, comme à chaque année. Il n'y a plus de gabarit. La nouveauté, c'est que ça passe par la direction d'école et que c'est envoyé au centre de services scolaire.

4.2. Rapport de la direction

4.2.1. Sortie à la patinoire pour le préscolaire : une sortie a eu lieu le 27 janvier. Ça aurait dû être approuvé par le CÉ puisque la sortie s'est faite en autobus. La sortie est approuvée par Mme Sylvie Pâquet et appuyée par Mme Marie-Pier Laflamme. Il y en aura 3 au total durant l'année. Les 2 prochaines seront le 28 février et le 17 mars. Il en coûte 137,97 \$ par activité. Mention spéciale à Mme Véronique Chiasson qui alimente la page Facebook de l'école.

4.2.2. Sortie collective pour le Tournoi International Pee-Wee de Québec : l'approbation a été faite par courriel et la lettre part le 1^{er} février pour les parents.

4.2.3. Site Web du centre de services scolaire et de l'école mis à jour : de petits pépins ont eu lieu lors de la tempête. La plateforme sera utilisée aussi pour les CR et ODJ du CÉ. Ce n'est pas dans les priorités à court terme.

4.2.4. COSP planification des thèmes de l'année : contenus en orientation scolaire et professionnelle. Selon la loi sur l'Instruction publique, nous devons l'approuver. Le personnel scolaire n'était pas prêt, mais il était obligatoire de le faire donc ce sera fait au CÉ de mars.

4.3. Rapport du service de garde

Planification des journées pédagogiques 2023-2024 - tout a augmenté donc c'est plus cher. Il est évalué de limiter les sorties. On cherche comment retenir nos plus vieux au SDG.

4.4. Rapport du personnel enseignant et des professionnels

Mme Suzie Turmel a inscrit ses élèves à la dictée PGL. Lundi prochain, tout le monde fera la dictée commanditée, en collaboration avec Mme Julie Corriveau et M. Pierre-Luc Lapointe. C'est dans l'optique de faire une campagne de financement pour les 6e années. Les élèves finalistes seront sélectionnés pour la dictée finale du 10 février à l'heure du dîner et un élève ira représenter l'école aux régionaux.

4.5. Rapport du représentant au comité de parents

Il est absent et n'a pas avisé Mme Marie-Pier Laflamme s'il est allé au dernier comité ou non. Mme Carpentier va le contacter pour avoir plus d'informations.

5. AUTRES POINTS

5.1. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 21 mars 2023 à 18 h 30, à l'école des Quatre-Vents.

5.2. Autres points

5.2.1. Remerciements à Mme Sherley : il serait intéressant d'envoyer une lettre de remerciements de la part du CÉ. Mme Maude Deslauriers Talbot va la rédiger et la

faire approuver par courriel. Ce sera aussi publié dans le journal destiné aux parents « l'Écho du Vent ».

5.2.2. Sortie pour les élèves finissants de la 6^e année : c'est la première année qu'il y a possibilité de faire une sortie. Le tout a été arrêté par la pandémie. L'an passé, une journée a été organisée (Louis Jolliet et Vieux-Québec). Les autobus sont un problème. Il est réfléchi de les sortir une nuit dans un grand chalet. Les dates sont disponibles, dans le coin de St-Ferréol-les-Neiges en jumelant une sortie sportive au Canyon Sainte-Anne et une sortie culturelle au Château Frontenac. Une idée de financement a été retenue avec les Krispy Kreme. Il faudra sonder les parents. 80 % doivent être d'accord. Le projet est à suivre. Les 12 et 13 juin sont retenus pour le moment.

6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

IL EST PROPOSÉ par Mme Marie-Pier Laflamme, appuyé de Mme Émilie Maltais
QUE la séance soit levée à 21 h 24.

Pénélope Carpentier
Présidente



Lyse Saint-Pierre
Directrice